



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 35

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 19 JUIN PROCHAIN

Québec, le 24 mai 2006 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. François Lafond, président, et de M. Pierre Béland, commissaire, tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup par Terrawinds Resources Corp.*, à compter du 19 juin 2006 à 19 heures. Les séances auront lieu à l'Hôtel Lévesque, salle Fraser-Blondeau, au 171, rue Fraser, à Rivière-du-Loup.

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis et de faire leurs suggestions à la commission.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles ne désirant pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire*. Ce document est disponible sur demande ainsi qu'en version électronique dans le site Internet du BAPE, au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M^{me} Anne-Lyne Boutin, dans la mesure du possible deux semaines avant la deuxième partie de l'audience, soit **au plus tard le 5 juin 2006**, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732, poste 420.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 15 juin 2006** au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M^{me} Anne-Lyne Boutin.

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à

eole-riviere-du-loup@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » identifiée au projet dès qu'ils seront rendus publics par la commission.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup ;
- Municipalité de Cacouna, 415, rue Saint-Georges, Cacouna ;
- Municipalité de l'Isle-Verte, 141, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte ;
- Municipalité de Saint-Arsène, 49, rue de l'Église, bureau 201, Saint-Arsène ;
- Municipalité de Saint-Épiphanie, 280, rue Bernier, Saint-Épiphanie.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, au plus tard le 15 septembre 2006. Par la suite, le ministre disposera d'un délai maximal de 60 jours pour rendre public le rapport.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M^{me} Anne-Lyne Boutin au 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 420, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : eole-riviere-du-loup@bape.gouv.qc.ca.

Source : Danielle Hawey
Conseillère en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732, poste 533
danielle.hawey@bape.gouv.qc.ca